

**SEMAINE AFRICAINE DE L'ARBITRAGE, DE LA JUSTICE ET DE L'INFORMATION
COMMERCIALE (SAAJIC)**

COLLOQUE DU 1^{er} AU 02 OCTOBRE 2025

**THÈME : La place de la justice étatique dans la promotion des modes alternatifs
de règlement des différends**

PROGRAMME

MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2025	
08h30 - 08h45	❖ Mise en place
08h45 - 09h00	❖ Discours d'ouverture ❖ Présentation du programme du colloque
09h00 - 09h15	❖ Leçon inaugurale du Pr Dorothé Cossi SOSSA , Professeur Titulaire des Universités, Doyen honoraire de la faculté de droit de l'Université d'Abomey-Calavi, ancien Ministre, Ancien Secrétaire Permanent de l'OHADA, Président de la Cour constitutionnelle du Bénin
09h15 - 10h45	PANEL 1 : LES MARD COMME PRÉALABLE À LA SAISINE DU JUGE ÉTATIQUE Modératrice : Mme Sidonie HOUNDONNOUGBO , Secrétaire Permanente du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CAMEC-Bénin) Exposants : 1. « La prescription judiciaire des MARD dans l'espace OHADA » - par Dr Jimmy KODO, Docteur en Droit, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, Arbitre, Membre de la Cour permanente d'arbitrage (CPA), Membre de la commission Afrique de la Chambre de commerce internationale (CCI), France ; 2. « L'exigence légale du préalable des modes amiables dans l'espace OHADA » - par Dr Valentin Vadjannagni V. KPAKO, Docteur en Droit privé, Président du Tribunal de première instance d'Allada (Bénin).

	Débats / Partage d'expérience
10h45 - 11h00	PAUSE – CAFÉ
11h00 - 12h30	PANEL 2 : LE JUGE ÉTATIQUE FACE À UNE CLAUSE DE RÈGLEMENT ALTERNATIF DES DIFFÉRENDS Modérateur : Pr Samson Igor Bidossessi GUEDEGBE, Maître de conférences, Agrégé des Facultés de Droit CAMES, Titulaire de la Chaire UNESCO des Droits de la Personne Humaine et de la Démocratie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Exposants : « Le juge étatique, face à une convention d'arbitrage » - par M. Nicolas Luc A. ASSOGBA, Magistrat Hors Hiérarchie, Ancien Procureur Général près la Cour Suprême du Bénin, Vice-président de la Cour constitutionnelle du Bénin ; « Le juge étatique face à une clause de médiation et de conciliation » - par Dr François KOMOIN, Docteur en Droit, Magistrat Hors Hiérarchie, Président de la Cour d'Appel de Commerce d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Débats / Partage d'expérience
12h30 - 14h00	PANEL 3 : L'ARBITRAGE D'URGENCE ET LE RÉFÉRÉ DES JURIDICTIONS ÉTATIQUES Modérateur : Dr Mounetaga DIOUF, Docteur d'État en Droit, Magistrat Hors Hiérarchie, Juge à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA), Sénégal, Exposantes : « L'arbitrage d'urgence et le référé du juge étatique dans l'espace OHADA » - par Me Sylvie Ivonne BEBOHI EBONGO, Docteure en Droit, Avocate aux Barreaux de Paris et du Cameroun, Arbitre, Membre du Panel des conciliateurs du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) pour le Cameroun ; « L'arbitrage d'urgence : l'exemple de la CCI » - par Me Béatrice CASTELLANE, Arbitre international, Avocate, Présidente de la Section Arbitrage et ADR de la Société de Législation Comparée (SLC), France. Débats / Partage d'expérience
14h00 - 15h15	PAUSE – DÉJEUNER

15h15 - 16h45	PANEL 4 : LE RÔLE DE LA CCJA EN MATIÈRE D'ARBITRAGE DANS L'ESPACE OHADA Modératrice : Mme Esther NGO MOUTNGUI IKOUE, Magistrate Hors Hiérarchie, Présidente de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA), Exposants : 1. « Le rôle de la CCJA dans les procédures arbitrales administrées par son centre d'arbitrage » ▪ par Dr Mamadou KONÉ, Docteur en Droit, Secrétaire Général du Centre d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA), Côte d'Ivoire ; 2. « Le rôle de la CCJA dans les procédures arbitrales régies par l'AUA » ▪ par Me Joachim GBILIMOU, Avocat au Barreau de Guinée, Enseignant-chercheur à l'université Général Lansana Conte de Sonfonia-Conakry, Juge à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA). Débats / Partage d'expérience
16h45	❖ Café - networking Fin de la première journée : suspension des travaux
JEUDI 02 OCTOBRE 2025	
09h30 - 11h00	PANEL 5 : LE JUGE D'APPUI EN MATIÈRE D'ARBITRAGE DANS L'ESPACE OHADA Modérateur : Pr Eric DEWEDI, Maître de conférences, Agrégé des Facultés de Droit, Enseignant-chercheur à l'Université de Parakou, Conseiller à la Cour suprême du Bénin, Exposants : 1. « Le juge d'appui et la constitution du tribunal arbitral » ▪ par Dr Gaston KENFACK DOUAJNI, Magistrat Hors Hiérarchie, Docteur en Droit, Directeur de la Législation - Ministère de la Justice du Cameroun, Arbitre, Président de l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA), Cameroun ; 2. « Le rôle du juge d'appui pendant l'instance arbitrale » ▪ par Dr Achille NGWANZA, Docteur en Droit, Arbitre, Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (CCI), Associé-Gérant du Cabinet Jus Africa, Cameroun. Débats / Partage d'expérience

11h00 - 11h15	PAUSE – CAFÉ
11h15 - 12h45	PANEL 6 : LE JUGE ÉTATIQUE DANS LE CONTRÔLE ET L'EXÉCUTION DES SENTENCES ARBITRALES Modérateur : Pr Koffi Mawunyo AGBENOTO, Professeur Titulaire des Universités, Agrégé des Facultés de Droit, Enseignant-chercheur à l'Université de Lomé (Togo), Exposants : 1. « Le juge étatique et le contrôle des sentences arbitrales » ▪ par Me Martial AKAKPO, Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Togo, Arbitre, Associé-Gérant du Cabinet MARTIAL AKAKPO & ASSOCIES, Togo ; 2. « Le juge étatique et l'exécution des sentences arbitrales » ▪ par Dr Jacques HOUNSOU, Docteur en Droit, Magistrat, Avocat Général près la Cour suprême du Bénin. Débats / Partage d'expérience
12h45 - 14h00	PAUSE- DÉJEUNER
14h00 - 15h30	PANEL 7 : LE JUGE ÉTATIQUE ET L'EXÉCUTION DES ACCORDS DE MÉDIATION Modérateur : Dr Karel Osiris Coffi DOGUÉ, Docteur en Droit privé, Médiateur, Directeur Général de l'École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA), Exposantes : 1. « Le juge étatique et la force exécutoire des accords de médiation » ▪ par Dr. Bintou BOLI DJIBO, Docteure en Droit, Médiatrice professionnelle, Présidente du Réseau des Médiateurs Professionnels d'Afrique (REMPA) Présidente du Conseil National des Médiateurs Professionnels du Burkina Faso (CNMPB) ; 2. « Le juge étatique et les incidents d'exécution des accords de médiation » ▪ par Me Elvire VIGNON, Avocate honoraire, Médiatrice, Arbitre, Formatrice, Présidente de l'Association Bénin-Arbitrage, Ancienne Membre du Conseil d'Établissement de l'ERSUMA. Débats / Partage d'expérience
15h30 –16h00	❖ Rapport de synthèse du Pr Akodah AYEWOUDAN, Professeur titulaire des Universités, Enseignant-Chercheur à l'Université de Lomé, Togo, ❖ Café – Networking.
16h00	Fin des travaux